

GUINGAMP et le TRIEUX

une cohabitation difficile (1800 – 1947)

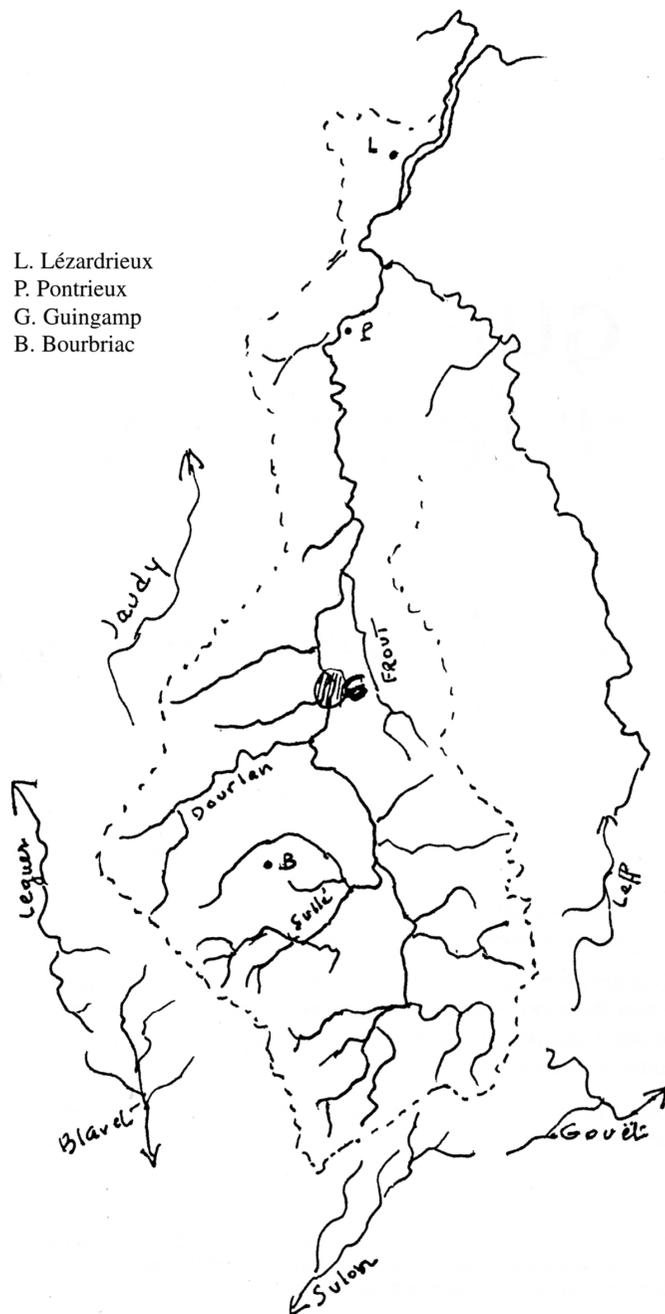
Le 27 janvier 1942 Monsieur Le Monnier, président du syndicat d'initiatives de Guingamp demandait à la municipalité " de déclarer "zone non aedificandi" une bande de 10m de large de chaque côté du Trieux, entre le champ de manœuvres et Pont Ezer, afin de permettre un aménagement ultérieur profitable aux habitants et au développement touristique de Guingamp". C'est ce qui vient d'être à peu près réalisé, du moins à partir des viaducs de Ste-Croix jusqu'à Pont-Ezer.

Dans un bulletin (le n° 23) nous avons rappelé que le Trieux avait toujours joué un rôle important dans la vie sociale et économique de la ville. Mais ce voisinage n'eut pas que des cotés positifs, surtout pour les "bas quartiers" car le Trieux avait des colères parfois redoutables, les inondations...

C'est un sujet d'actualité, une actualité qui dure depuis quelques siècles et sur laquelle les archives municipales ⁽¹⁾ nous apportent des renseignements fort intéressants. Essayons d'y voir plus clair.

1. Nous avons commencé le relevé régulier des inondations à partir de 1806 et l'avons mené jusqu'en 1947. Au delà de cette dernière date les archives municipales ne sont pas consultables, un délai de 50 ans devant être respecté avant leur ouverture au public.

L. Lézardrieux
P. Pontrieux
G. Guingamp
B. Bourbriac

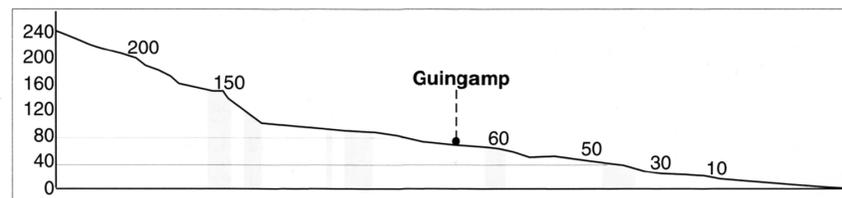


un peu de GÉOGRAPHIE

A Guingamp le Trieux est à la moitié de son parcours entre sa source et Pontrieux. Il descend d'une zone de collines dont l'altitude oscille entre 230 et 292m, véritable château d'eau d'où s'écoulent, entre autres, vers la Manche, le Gouët, le Leff, le Trieux, le Jaudy, le Léguer et, vers l'Atlantique, le Blavet et, son affluent, le Sulon.

Dans la moitié amont de son bassin le Trieux reçoit la majeure partie de ses affluents. Ceux de la rive droite sont des ruisseaux de longueurs réduite dont ceux d'Avaugour et de Saint Hernin. Par contre, à gauche, le Sullé, le ruisseau du Bois de la Roche, par exemple, sont presque aussi importants que le Trieux lui-même.

En période de pluies c'est donc une grande quantité d'eau qui, comme dans un vaste entonnoir, descend vers Guingamp. Et elle descend rapidement car la pente est forte dans cette vallée encaissée qui exprime la jeunesse relative du cycle d'érosion.



Profil longitudinal du Trieux (service du nivellement général 1929)

L'échelle des hauteurs est exagérée 50 fois.

La structure de pénéplaine se reconnaît à ce que les couches de terrain sont tranchées presque à la verticale pour la pente de la vallée.

Sur le vieux socle armoricain, les géographes⁽²⁾ distinguent trois plates-formes (ou pénéplaines) s'étirant d'Ouest en Est et s'étageant du Nord au Sud.

a) En bordure de la côte, la plate-forme du Léon vers 80 - 90m se relève vers le sud jusqu'à 130 - 140m. Elle a une forme générale de plateau avec des vallées bien marquées.

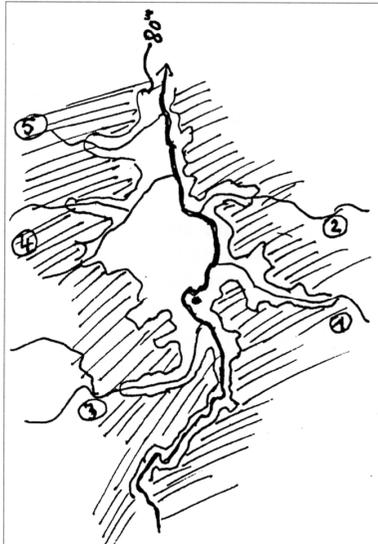
Hauteur moyenne mensuelle des précipitations

	Jan	Fév	Mar	Avr	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept	Oct	Nov	Déc	Total	Nom. de Jours
Lannion	74	63	54	43	45	33	30	44	54	62	85	78	665	153
Bréhat	78	66	54	43	49	39	41	48	60	64	89	79	710	183
Perros	85	77	67	51	56	41	38	53	67	69	104	93	801	1
Plaintel	95	79	68	57	59	51	43	53	68	77	104	93	847	157
Plouisy (1971-1980)	103	94	81	59	71	46	41	42	51	73	104	94	859	172
Lanrivain (1966-1980)	114	105	79	57	73	52	44	48	73	83	110	108	946	198
Rostrenen (1956-1980)	123	100	87	61	67	55	48	61	80	91	111	122	1006	205

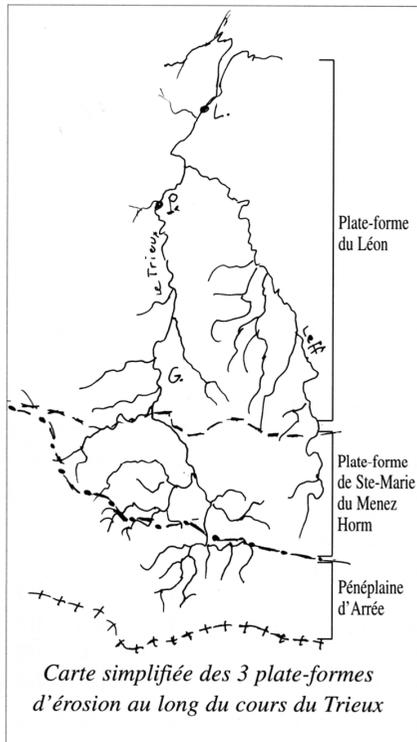
2. Voir Fr. Dobet in "Relief et hydrographie de la baie de St-Michel-en-grève à la rivière de Rance". Université de Rennes. 1939.

b) La plate-forme de Ste Marie du Menez-Horn déchiquetée, par une reprise d'érosion, en lanières de plateaux et buttes arrondies entre 140m et 250m environ.

c) La plate-forme d'Arrée entaillée de nombreuses vallées et dont les croupes arrondies peuvent avoisiner les 300 mètres. Ces plates-formes correspondent à des cycles d'érosion de très longue durée, plus ou moins achevés, en rapport avec les mouvements du socle armoricain au cours des ères géologiques. Au sud les phénomènes d'érosion sont plus actifs, les vallées plus jeunes : leur pente est forte, elles sont étroites et encaissées. Au contraire, au Nord, la remontée (récente !) du niveau de la mer, l'engorgement de la par-



1. Ruisseau de Kergré-Rustang
2. Ruisseau des Lutins
3. Ruisseaux du Touldu
4. Ruisseau de Gourland
5. Ruisseau de Pont-Ezer



tie aval entre Pontrioux et la mer (la "ria") a provoqué un envasement particulièrement visible à marée basse. Les cours d'eau ont, au delà de leur lit mineur occupé en permanence, un lit majeur inondable en temps de crue. C'est le cas dès la région de Guingamp.

L'encaissement des vallées est un trait permanent du réseau hydrographique du versant nord de la Bretagne : il se traduit par le nombre important d'ouvrages d'art, ponts et viaducs, nécessaires à la construction des routes et des voies ferrées.

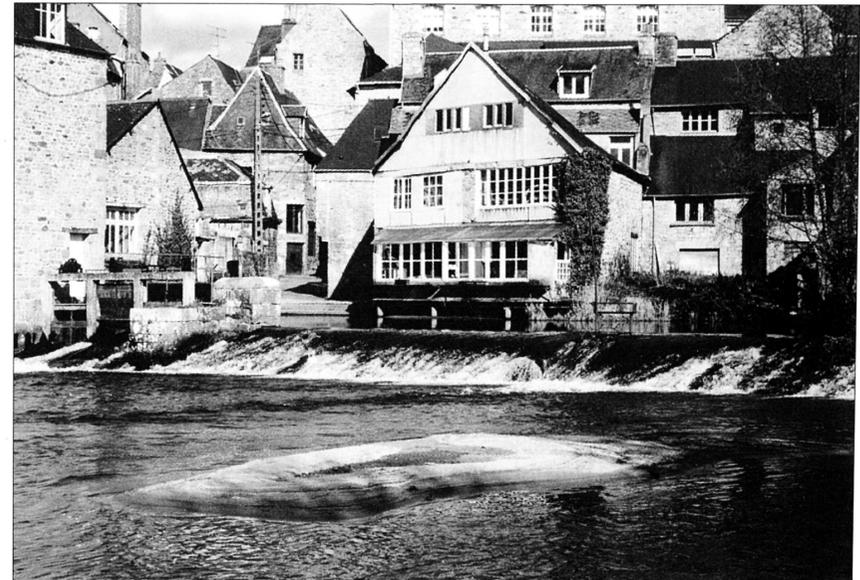
Mais au niveau de Guingamp la vallée s'élargit : c'est la "cuvette de

Guingamp". Le cours de la rivière est à 60 – 70 mètres entre des collines et des plateaux qui dépassent encore les 120m :

Keribo	120 m.	Parc Enès	135 m.
Castel Pic	125 m.	Ploumagoar	130 -140 m.
Pabu	130 m.		

Cette petite cuvette a été déblayée au cours des temps géologiques par le Trieux lui-même dont les méandres serpentaient à la surface des pénéplaines.

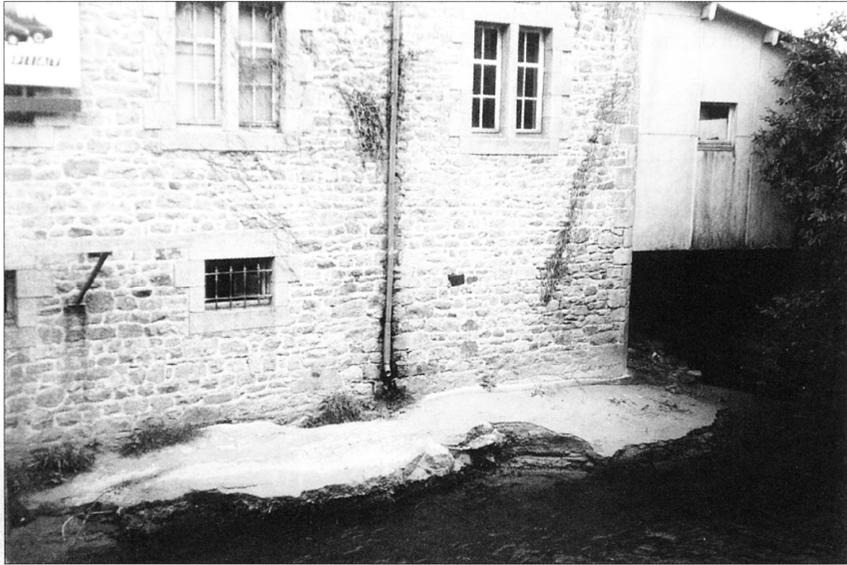
Ici donc la vallée est moins encassée, les versants moins abrupts, ce qui a permis aux routes d'atteindre le fond de la vallée. Sans doute certaines (rue Montbareil, route de Pontrioux) ont encore une forte pente; à l'ouest la route de Brest s'élève par paliers.



Dépôt en aval du déversoir du Moulin de la Ville

La diminution de la pente du cours de la rivière entraîne un ralentissement de la vitesse du courant et, par voie de conséquence, elle abandonne une grande partie des débris solides qu'elle a en suspension. Il suffit de voir, après les crues, les dépôts accumulés dans le lit lui-même : petit bras du pont de Sainte-Croix, Saint-Sébastien, au pied du déversoir, là où le Trieux se divise en deux bras. Et, en ce printemps 2000, il faut voir, au long des sentiers de promenade, les tonnes de sable laissées sur les berges par la crue de Noël.

Au fil du temps ces dépôts ont tapissé le fond de la cuvette en le surélevant peu



Dépôt en amont du 2^e pont Saint-Michel

à peu ⁽³⁾, d'autres ont encombré le lit lui-même formant des îlots qui ont fixé les gués (Roudour, Roudourou) puis les ponts ⁽⁴⁾ si importants dans le développement du carrefour guingampais.

D'où viennent ces alluvions ?

Le bassin du Trieux est composé essentiellement de gneiss et de granits, les sols sont peu épais, imperméables, décomposés en arènes granitiques, sables et de graviers. Ils sont vite saturés et donnent naissance à de nombreuses sources ou fontaines et à tout un chevelu de ruisseaux. Tout ce réseau est rarement à sec : chez nous il n'y a pas de véritable saison sèche, il pleut un peu en toute saison mais surtout entre octobre et mars. Le niveau du Trieux : Le niveau du Trieux monte alors sensiblement. Si les pluies sont plus durables ou plus violentes il y a davantage de ruissellement puisque les sols sont saturés. ⁽⁵⁾ De gros orages de printemps ou d'été peuvent avoir les mêmes conséquences, il y en a de nombreux exemples.

3. Au XIX^e siècle une zone de dépôts alluviaux a été fixée à St-Sébastien par une plantation d'arbres effectuée par Mr de Kerouartz.

4. Les trois ponts les plus anciens étaient des ponts doubles et prenaient appui sur un îlot : Ste Croix, Saint-Michel, Pont-Ezer

5. Toute la partie amont du cours du Trieux est nettement plus arrosée. De plus la suppression de quelques talus, la cimentation et le goudronnage croissant des chemins, des cours, des places ne font que limiter l'infiltration des eaux de pluie et accélérer le ruissellement.

les inondations à Guingamp

Avant 1800 : il est fait état de l'inondation catastrophique de 1773. Au mois d'août, après un très violent orage qui a frappé tout le Trégor ⁽⁶⁾ et jusqu'à Pontivy et Saint-Brieuc. Les ponts St Michel ont été emportés : les eaux se sont élevées à 4m au dessus du lit ordinaire de la rivière et à 0 m65 (soit deux pieds) au dessus des parapets.

De nombreux moulins (dont celui des Salles) furent endommagés. Il y eut de gros dégâts matériels mais aucune victime à Guingamp tandis que Chatelaudren en déplora 41. En dehors de ce scénario catastrophe on sait que la menace est constante ainsi que le prouve l'examen du document du 26 décembre 1806 sur les moulins de Guingamp. Notons, dès l'abord, que ces observations sont faites en décembre donc en période de hautes eaux normales.

On y apprend qu'au faubourg de Ste Croix les jardins, les prairies et la majeure partie du rez-de-chaussée des édifices sont à peine à 20 centimètres au dessus du sommet du déversoir (du moulin). "Il arrive nécessairement que les eaux de crue surpassent cette différence de vingt centimètres, ce n'est que trop fréquent par les années pluvieuses."

Même remarque pour la prairie en amont du moulin des Salles : elle ne dépasse le niveau des eaux que d'environ 20 centimètres.

Au moulin de St Sauveur le sommet du déversoir est à 20 ou 25 centimètres plus bas que les prairies riveraines du Roudourou. A la Tourelle le décalage atteint 22 centimètres...

...les prairies riveraines sont si basses que dans les moindres crues elles sont couvertes par les eaux".

Il ressort donc de ce texte qu'il y a des inondations fréquentes. -ce dont se plaignent avec raison les riverains- et que les barrages des moulins en sont en partie responsables : or le fonctionnement des dits moulins exige des retenues d'eau...

Certes ces barrages sont munis de vannes ou bondes qui, impérativement, "doivent être levées et maintenues hautes jusqu'à ce que le niveau de l'eau soit descendu au dessous de l'affleurement du réservoir".

Sans doute, la plupart du temps, ces crues sont peu importantes et peu durables. Elles sont un phénomène courant, voire banal, et ne sont pas signalées dans les archives ; celles-ci ne mentionnent que les crues exceptionnelles.

6. C'est à dire tout l'évêché de Tréguier et non le Trégor dans la dénomination actuelle de cette région limitée à Lannion, Perros et Tréguier
Voir le récit de cette catastrophe dans le bulletin n° 17.

La présence, à l'ouest de la ville forte, d'une rivière et d'une zone inondable fut sans doute, à l'origine, une garantie de sécurité pour la petite cité : à l'exception de celles qui surplombent Trotrieux, les murailles étaient peu élevées.

Cette situation trouve un écho dans le récit que fait Froissart des débuts de la guerre de succession de Bretagne. Il raconte que, pour prendre la ville de Guingamp par l'ouest, Edouard III " fit charger, en cette rivière, des nacelles pleines d'hommes... et bientôt il y eut brèche et entrèrent les Anglais dedans ". Froissart fut recopié par d'Argentré et d'Argentré par Ropartz...⁽⁷⁾

Les historiens ont, depuis, rétabli la vérité sur cette campagne d'Édouard III. Débarquant à Brest le 10 novembre 1342 l'armée anglaise, par Carhaix, gagna Pontivy. Là elle se divisa en deux corps. L'un d'eux par la Roche-Pério, le Fauoët et Pont-Scorff atteignit Vannes. Une certaine ressemblance des sites explique la confusion qui se fit entre :

- la Roche-Pério et La Roche Derrien,
- Le Fauoët du Morbihan et le Fauoët près de Guingamp,
- Guéméné-Guingant et Guingamp

Voir à ce sujet :

- Abbé Dobet : Histoire de Guingamp
- Fastes et malheurs de la Bretagne ducale (1213-1532) – O.F. Université 1982
- The Breton civil Wars (1981 – M. Jones)

*

Les zones inondables

Ce sont, évidemment les bas quartiers, ceux dont l'altitude est à peine supérieure à celle du niveau moyen du Trieux. A dire vrai la ville de Guingamp est née " perchée " au dessus de la zone inondable :

Le Vally et le château sont. à 85 m d'altitude

La Trinité : à 85 m d'altitude

La Chesnaye : à 85 m d'altitude

soit une vingtaine de mètres plus haut que le lit de la rivière...

Puis elle a glissé vers l'îlot St Michel, les gués (Roudour, Roudourou) et la zone inondable par le Trieux concerne surtout les faubourgs de Ste Croix à St Sauveur.

Cependant, à Guingamp intra-muros, deux points sont inondés sans que cela ait toujours un lien direct avec la rivière :

7. C'est probablement du fait de ce récit qu'un petit passage voûté aménagé dans les remparts à l'arrière d'une maison de la rue St-Yves a pu être appelé "porte des Anglais". Ce serait une seconde erreur car, à l'époque, il y avait ici non des murailles mais des palissades.

a) Le carrefour de la rue de la Pompe et de la rue du Pot d'argent .

Quand ?

En période de fortes pluies prolongées en hiver ou de grosses pluies d'orage en été.

Pourquoi ?

Ce carrefour est une partie déprimée de la rue de la Pompe. Elle reçoit les eaux de ruissellement de cette rue mais surtout celles qui descendent le la rue de Montbareil dont la pente est forte. Quand l'eau s'écoule en abondance et rapidement elle n'entre guère dans les caniveaux et vient s'accumuler dans ce bas-fond : les bouches d'égout, ne peuvent l'absorber aussi rapidement qu'elle arrive.

De plus, sous cette partie de la rue, passe le cours du ruisseau des utins : il longe les anciens remparts à partir des caves de l'ancienne Caisse d'Épargne, rue du maréchal Joffre jusqu'à l'endroit où il débouche dans le Trieux au pied de la tour de Traouzac'h.

Ce ruisseau descendant de St Agathon, traverse Porz Anquen, passe sous la route de l'Armor (route de Pontrieux) ⁽⁸⁾ sous l'aqueduc, traverse les jardins de Montbareil et vient donc rejoindre le pied des remparts sous l'ancienne Caisse d'Épargne. A partir de cet endroit son cours est parfois enterré, parfois à l'air libre. ⁽⁹⁾

Il est souterrain lorsqu'il traverse la rue de la Pompe. Ici il doit évacuer, en plus de son flux propre, les eaux de pluie qui descendent des rues voisines et, en particulier, de la rue Montbareil. Ses sections enterrées risquent alors le trop plein et c'est l'inondation. En principe, à cet endroit, il y a deux canaux :

- celui du sud est le ruisseau des lutins,
- celui du nord reçoit les eaux de Montbareil.

Mais ces canaux s'encombrent de débris et si l'un est bouché l'autre ne suffit pas à évacuer tout le volume d'eau.

Si le Trieux est en crue au même moment son courant est assez fort pour contrarier l'écoulement du ruisseau des Lutins au niveau de Traouzac'h.

b) Le carrefour des rues St Yves, des Carmélites et Renan.

Dans les mêmes conditions et en cas de gros orage, quelle que soit la saison, les eaux s'accumulent plus vite que les caniveaux ne les évacuent. Il y a quelques années encore certains habitants, prudents et devant s'absenter pour les vacances d'été, calfeutraient l'entrée de leurs magasins pour éviter de mauvaises surprises. En effet leur rez-de-chaussée était désormais au dessous du niveau de la rue que l'on avait surélevé au cours du temps.

D'autre part ce carrefour est à une altitude à peine supérieure à celle du niveau du Trieux qui reçoit les eaux du quartier par une canalisation débouchant à droite, au niveau du premier pont St Michel. En cas de crue le courant de la rivière

8. A la hauteur de l'ancienne borne d'octroi puisqu'à cet endroit il délimite les communes de Guingamp et Pabu.

9. En particulier, derrière les vestiges de la tour de Luduec et au pied de la tour Saint-Sauveur

peut, au moins, bloquer l'écoulement du caniveau, voire, si la crue est forte, laisser passer les eaux du Trieux qui remontent au niveau du carrefour Renan - Carmélites. Comme dans la rue de la Pompe il n'y a qu'à attendre que cela se tasse.

c) Mais les crues les plus fréquentes et les plus importantes se produisent, le long du Trieux de Ste Croix à Pont Ezer, dans le lit majeur de la rivière : elles inondent les prairies ; les points les plus sensibles étant évidemment les quartiers habités.

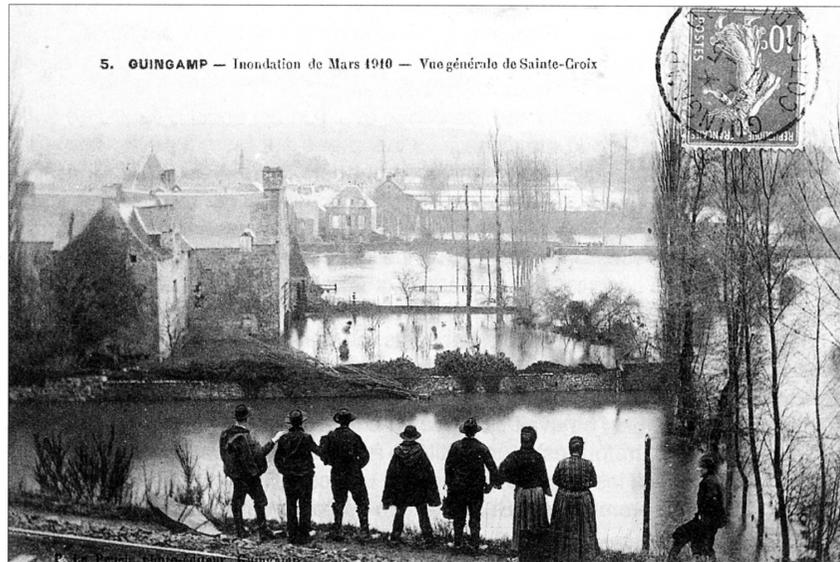
A Sainte-Croix

Toutes les observations au sujet des crues analysent la situation de façon identique :

- en 1859 : Sainte-Croix est " un faubourg placé sur un fond aquatic (sic) et submergé les deux tiers de l'hiver ".

- Rapport de 1863 : La position du faubourg de Ste Croix " en contre bas du Trieux dont les berges dépassent à peine en hauteur l'élévation ordinaire et normale des eaux l'a exposé de tout temps à des inondations périodiques qui prennent parfois les proportions les plus effrayantes "

- Rapport des Ponts et chaussées (1910) : " Le quartier de Ste Croix, faubourg pauvre composé de maisons éparses bâties au fond de la vallée, peu large en cet endroit, est situé en dehors de la ville. Toutes les fois que la rivière sort de son lit



5. GUINGAMP — Inondation de Mars 1910 — Vue générale de Sainte-Croix

Inondations de Mars 1910 - Vue générale de Sainte-Croix

ce quartier est plus ou moins inondé : les maisons sont établies en dessous du niveau des crues ordinaires de la rivière ".

Toutes ces déclarations furent reprises lors des inondations de 1929-30 dans un rapport de Mr Helary, responsable des Ponts et Chaussées après des recherches effectuées par lui aux archives départementales et les constatations des crues catastrophiques de ces deux années.



Les inondations du 12 mars 1910 à Sainte-Croix

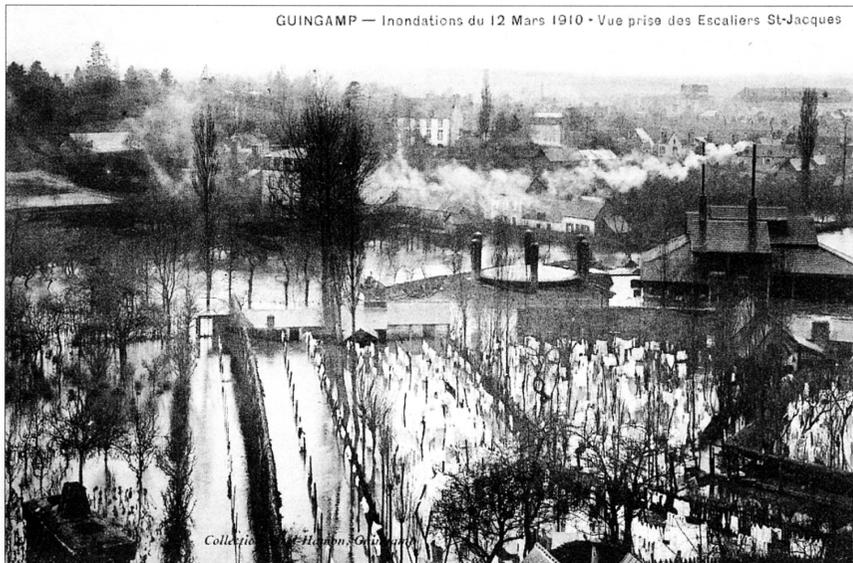
Pour le quartier du Petit Trotrieux

...on sait qu'au fond des jardins il y a des lavoirs et le niveau de la rivière oscille entre les deux ou trois degrés de pierre sur lesquelles s'installent les lavandières.

En cas de crue l'eau envahit les jardins et peut remonter jusqu'aux maisons et même dans la rue car la pente est très faible. La situation est identique jusqu'à la tannerie Jaguin... et, évidemment, sur la rive opposée où, jusqu'en 1893⁽¹⁰⁾, il n'y avait aucune construction entre le moulin des Salles et le débouché de la rue St Sébastien .⁽¹¹⁾

10. La construction de l'usine à gaz date de 1893.

11. Jusqu'aux années 1930 (cité de St-Sébastien) il y avait ici fort peu de maisons d'habitation.



Les inondations du 12 mars 1910
Vue prise des escaliers Saint-Jacques



Les inondations du 12 mars 1910
Vue du Trieux prise de la passerelle

A Saint-Michel

Au carrefour des rues des Ponts St Michel, de St Michel et des Salles le problème est mathématiquement simple (étude de 1930) :

Le niveau du fond de la rivière est à 64 m 50

Le niveau de la prairie de St Sébastien à 66 m 20

Le creux du carrefour à 66 m 28



Traouzac'h sous les eaux

Tant que la hauteur de l'eau ne dépasse pas 1m 70 St Michel est hors d'eau. Mais lors des grandes crues la hauteur peut atteindre 2m 20, et même 2m 50 ou plus encore.

Que se passe-t-il au débouché du déversoir du moulin de la ville ? Le Trieux se divise en deux bras inégaux ? Dans le bras de droite le cours de la rivière est bordé des deux côtés par des murs : il est, en quelque sorte, canalisé jusqu'à Traouzac'h. Mais le petit bras de gauche ⁽¹²⁾ est bordé sur sa gauche par la prairie de St Sébastien. Celle-ci est vite envahie et l'eau s'écoule par les jardins, les cours et les arrières des maisons vers le creux des la rue des Ponts. Elle ressortait habituellement par le portail de la maison Le Flour (n° 35 actuel), la maison Le Gall et la forge Le Fave (1 rue des Salles). Venaient s'ajouter à ce flot les eaux ruisselant des rues convergentes : rue des Salles, rue St Michel, place St Michel,

12.Limité à droite aujourd'hui par des murs sur toute sa longueur mais ce n'était pas le cas au siècle dernier.

rue de la Madeleine, rue Gordoc'h ... et, plus tard, la rue Jean Bart ... En principe des bouches d'égout sont disposées ici pour recueillir les eaux de pluie mais leur ouverture, pratiquement parallèle à la pente, ne peut en capter qu'une petite partie en cas d'écoulement abondant et rapide.

De plus le Trieux en crue atteint une hauteur suffisante pour submerger la canalisation d'égout (située au deuxième pont St Michel à gauche) qui assure, en principe, l'évacuation des eaux de pluie de ce quartier. Cela empêche non seulement les eaux de la canalisation de s'évacuer mais peut même permettre à une certaine quantité d'eau de venir (à contre sens du canal d'écoulement) aggraver l'inondation.

Et les eaux stagnent des heures, voire des jours.

En cas de très forte crue (1910) les eaux peuvent aussi inonder Traouzac'h et, partiellement, St Sauveur.

Ainsi, bien évidemment, que les prairies situées en aval et dont le niveau est à peine supérieur de 20 à 30 cm au dessus du niveau moyen du Trieux : la prairie entre Traouzac'h et le grand lavoir de St Sauveur ⁽¹³⁾, et, plus loin, les prairies de Roudourou ⁽¹⁴⁾, de la Tourelle jusqu'à Pont Ezer.

Chronologie des fortes crues :

- 1791 : Crue à Sainte-Croix ; secours aux sinistrés.
- 1809 : Crue extraordinaire : le pont de Ste Croix est endommagé.
- 1812 : Au niveau des ponts St Michel, provisoirement reconstruits en 1774, reconstruits, toujours en bois, en 1789, et toujours en place. L'eau atteint 2 m10 rasant, à quelques centimètres le bas du tablier. On a flôlé la catastrophe.
- 2 mai 1831 ⁽¹⁵⁾ Violent orage : une trombe d'eau dépave le bas de la rue Montbareil.
- 1861 : Ste Croix est sous les eaux pendant 6 heures.
- 1863 : Ste Croix est inondé pendant 15 à 16 heures.
- 1865 : Inondations à Ste Croix et St Michel.
- 3 déc.1872 : Crue importante après les pluies torrentielles de novembre.
- 1874 : Inondations à St Michel.
- 1879 : Inondations partielles à Ste Croix.
- 1879 : Grandes crues au cours de l'hiver.
- 11 & 12 mars 1910 : Crue importante et brutale après un hiver très pluvieux et d'importantes précipitations début mars.
- 14-15 juillet 1910 : Après un gros orage il y a 35 cm d'eau dans les maisons de la rue de la Pompe.

13.Cet endroit a été récemment aménagé en jardins entre les deux passerelles de la promenade le long du Trieux.

14.Ces prairies sont qualifiées de "tourbeuses" ce qui laisse supposer qu'elles sont très humides et, probablement, souvent inondées.

15. Voir Jollivet (pages 38-39)

- Nov-déc 1910 : Nouvelle crue importante et durable (plusieurs jours)

- 3 juin 1911 : Violent orage. :

Inondations de la rue de la Pomœ (35 cm dans les maisons)

» dans la rue St Yves 30 à 40 cm d'eau chez Thébaut

» dans la rue St Michel : 0 m 10 à 0 m 40

- 1915 : St Michel à nouveau inondé après un orage.

- 11/01/1925 : Ste Croix inondé à partir de 22 h. 30 puis St Michel.

- Décembre 1929 : au cours de l'hiver 4 inondations à St Michel. Rte de la Pompe : six fois en quinze jours.

- 28-29 nov. 1930 : inondations très importantes : la hauteur des eaux l'épasse 1 m voire, 1 m 20

Ensuite aucune crue exceptionnelle n'est signalée jusqu'en 1947. Mais les passerelles furent souvent de sortie (et encore plusieurs fois depuis cette date...)



Les inondations du 12 mars 1910 - La rue principale à Sainte-Croix

que faire en cas d'inondation grave ?

Tout d'abord dans l'immédiat

- Venir, le plus rapidement possible, au secours des sinistrés et évacuer, si besoin est, les maisons inondées. C'est toujours dans l'urgence surtout lorsque, comme en 1910, l'inondation se produit de nuit. Il y a peu de pompiers à l'époque et ils sont tous bénévoles. A partir de 1876 on peut aussi faire appel à l'armée et compter, comme toujours, sur les bonnes volontés des habitants des quartiers.

- Distribuer, éventuellement, des billets de logement. Ce fut le cas déjà en 1879 et à 36 familles en 1910. C'est particulièrement important lorsque (comme dans la rue Penquer) les maisons n'ont qu'un rez-de-chaussée et un grenier.

- Assurer un minimum de circulation dans les zones inondées ne serait-ce que pour ravitailler les habitants réfugiés aux étages (rue de l'abbaye, rue St Michel...)



Les inondations du 12 mars 1910 - Une rue de Sainte-Croix

Assez vite on évoque le problème de la rue St Michel : d'abord impériale puis royale, puis nationale, cette RN 12 assurait les communications entre Rennes et Brest. On finira par se demander s'il ne serait pas utile de jeter un nouveau pont sur le Trieux dans un secteur non inondable... mais où ?

Pour circuler dans les zones inondées on peut utiliser des petites barques que possèdent de nombreux riverains, s'il n'y a pas trop de courant.

Par exemple, à Ste Croix, un bateau prêté par Melle de la Bégassière (qui habite à Rochefort). Après 1920, la municipalité commande un bateau : il n'est pas achevé lorsque survient la crue de 1929. Dans l'urgence on demande des "dorés" à Paimpol⁽¹⁶⁾. Légers et maniables, ces dorés feraient l'affaire. Mais, ne sachant si des gens inexpérimentés sauraient s'en servir, Paimpol expédia deux bateaux à quille, évidemment inutilisables...

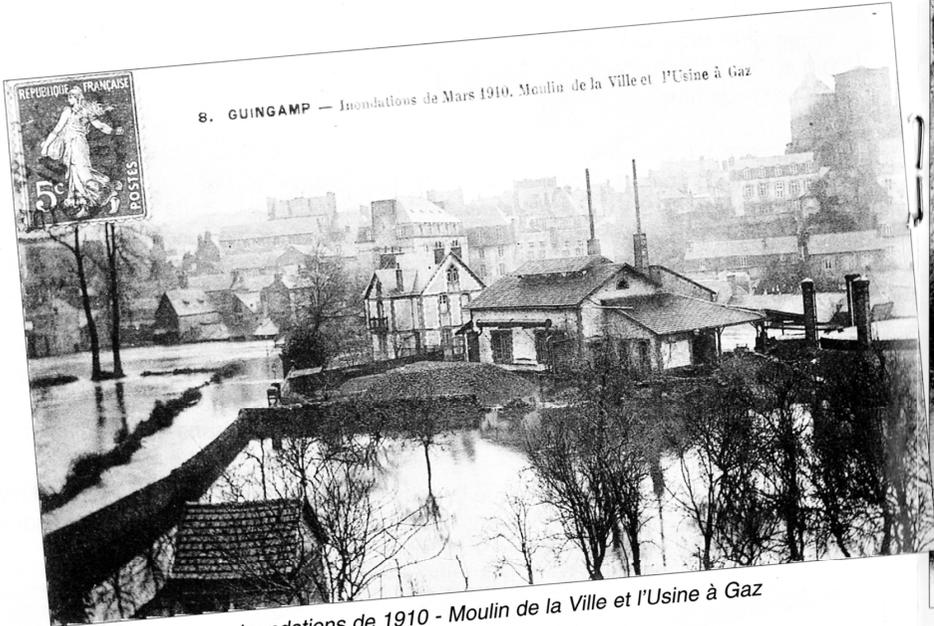
Il y avait les charrettes attelées à condition qu'il n'y ait pas trop de profondeur d'eau ni trop de courant. Le 48° R.I. mettra en service ses fourragères (sorte de véhicules à plateau qui peuvent servir à faire passer les piétons en cas d'inondation peu importante).

Après la crue de 1910 on évoque la possibilité de passerelles également : s'il n'y a pas trop d'eau ou trop de courant... Elles ne sont pas encore construites lorsque surviennent les crues de 1929.



Les passerelles installées rue des Ponts St-Michel

16. Doris : petite embarcation avec laquelle le pêcheur, à Terre-Neuve ou en Islande, quitte la goélette pour aller pêcher la morue à la ligne. Par la suite on pêchera surtout directement du morutier ou au chalut.



Inondations de 1910 - Moulin de la Ville et l'Usine à Gaz



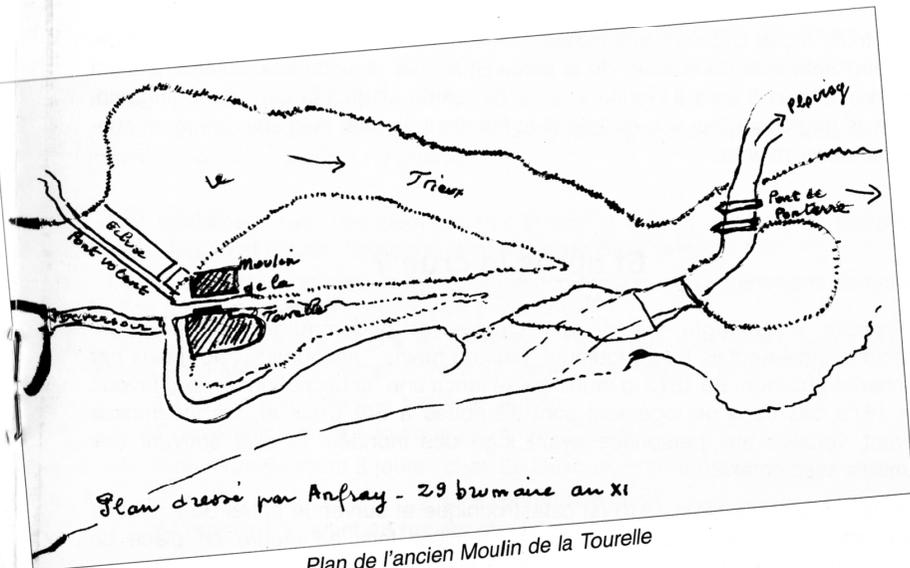
Guingamp (C.-du-N.) — Grande Minoterie BAUDIN-BERTHO

Le Moulin de Saint-Sauveur



1835, GUINGAMP — Les Bords du Treux - Le Moulin G. F.

Le Moulin de la Ville



Plan dressé par Anfray - 29 brumaire an XI

Plan de l'ancien Moulin de la Tourelle



Les passerelles installées au carrefour de la rue des Salles

Par la suite la ville disposa d'un stock important de ces passerelles installées dès qu'il y a menace d'inondation... si on a pu, du moins, la prévoir.

De toute façon c'étaient des moyens de fortune et la circulation restait limitée. Certains habitants du quartier de la place St Michel et jusqu'à la caserne allaient prendre le train à pied à Gourland ou à bicyclette jusqu'à la gare de Guingamp. De là ils gagnaient leur lieu de travail et faisaient, le midi et le soir, le même chemin en sens inverse.

Et après la crue ?

Prendre en compte les dégâts causés et dédommager les sinistrés. Vraisemblablement ils furent toujours, plus ou moins, "secourus"... au moins par la charité publique. En 1873 la municipalité lança une "souscription" en leur faveur. En 1879 des bons de logement sont distribués à Ste Croix et des indemnités seront versées aux personnes ayant logé des inondés, le plus souvent des familles avec enfants.

Après la crue de mars 1910 (si catastrophique et survenue après 30 ans sans inondation importante) on vit, pour la première fois, se mettre en place un ensemble de mesures.

On relève le nombre des sinistrés. Le total est impressionnant : plus de 20 avec trois groupes principaux :

- Sainte-Croix 90 (36 familles durent être relogées)
- Carrefour de St Michel 64
- Petit et Grand Trotrieux 45

Tous déclarèrent les dommages subis et réclamèrent une indemnité.

Le total des dégâts ainsi évalués s'éleva à 201.000 francs. La plus grande partie des demandes n'excédait pas 150 ou 200 francs en remboursement de quelque mobilier : lits, couettes de balle d'avoine, matelas, petit matériel ménager, bois, charbon, poules ou lapins. Les dégâts étaient plus élevés chez les commerçants : épiciers, marchands de tissus ou de chaussures, boulangers...

La crue étant soudaine (et souvent en pleine nuit) aucune marchandise n'avait pu être placée à l'abri de l'eau.

Les demandes les plus importantes étaient celles des meuniers, hôteliers, industriels : Goubin à Traouzac'h, Neumager (îlot St Michel), Tanvez (la Tourelle).

- Goubin demande . . . 3000 F.. il recevra 1677,00
- Neumager. 800 F. » 447,00
- Tanvez eut des dégâts causés à ses machines...

Le total des indemnités versées s'éleva à 11.240,80 F provenant :

- de l'état 9.281,30
- de la commune 1.287,50
- d'une souscription 672,00

En nov.-déc. 1910, nouveaux dégâts.

L'entreprise Neumager (dans l'îlot St Michel) perdit : 25 barils de ciment,
105 sacs de chaux,
15 sacs de plâtre,

pour un total estimé à 1.560,75 F. Sans préjuger des dégâts causés aux machines-outils et aux bois d'œuvre.

Ont également subi des dommages : l'usine à gaz (la maison du directeur aussi), Jaguin et Poulin, tanneurs, la métairie de Ste Croix.

Une fois les eaux retirées, la municipalité doit procéder aux opérations de désinfection à grand renfort de chaux vive et de crésyl.

Après la crue de novembre et décembre 1910, aux indemnités pour dégâts directs s'ajoutèrent les déclarations pour période de "chômage technique" :

- 10 ouvriers arrêtés à la tannerie Jaguin,
- 7 ouvriers pendant 8 jours à la tannerie Daniel,
- 3 ouvriers pendant 3 jours chez Le Besque, entrepreneur,
et à l'entreprise Huet

54 ouvriers pendant 48 heures chez Tanvez
et, bien sûr, travail arrêté dans tous les lavoirs...

Ceux-ci, échelonnés du petit Trotrieux à St Sauveur, sont de véritables petites entreprises dont les propriétaires emploient, à temps partiel ou à temps plein, un certain nombre de lavandières attitrées :

Au lavoir	Touzet :	7 lavandières :	48 heures de chômage (en tout)
	Lalès	7 lavandières :	935 heures »
	Guerniou	14 lavandières :	3 à 12 jours »
	Lannic	3 lavandières :	7 semaines »
	Starck	9 lavandières :	2 jours »
	Carnot	7 lavandières :	15 jours »
	Bizec	3 lavandières :	15 jours »

En 1929–30, même énumération de dommages :

- A la métairie de Ste Croix (famille Grall) :
 - 4000 kg de paille,
 - 90 Kg de pommes,
 - 4000 kg de paille,
 - 200 Kg de pommes de terre,
 - et...du fumier, emporté par le courant,
 pour un total de 11.475 F.
- Le mur de clôture, sur la rue de l'abbaye, s'est écroulé. Sa réfection sera à la charge du propriétaire (qui n'eut pas droit, lui, à quelque indemnité !)
- A l'usine à gaz : du coke, des goudrons et un four hors d'usage.
- A l'hôtel de France : des pommes de terre, du vinaigre et 70 bouteilles de vin de crus et de cassis
- Chez Mr Perlié, à St Michel : dégâts au mobilier, au piano : partitions irrécupérables.
- A Traouzac'h, dégâts au moulin, aux bâtiments, 300 Kg de fibres et poil emportés.
- Des livres et de la papeterie chez Le Berre.
- Au n° 1 rue des Salles, 1.100 francs de dégâts : les planchers ont été démolis ainsi que la cloison séparant la cuisine du cellier : l'eau a envahi la maison 5 fois dans l'année. On abandonna définitivement tout le rez-de-chaussée de la maison devenu trop insalubre.
- Chez Montjarret, rue de la Pompe, le ruisseau des Lutins déborde six fois au cours de l'hiver. 3.500 F de dégâts et 2492 F ; d'indemnité.
- A Rustang, chez Le Bris, deux murs se sont écroulés.

Ces inondations de 1929–30 furent, pour Guingamp, une véritable calamité. Elles suscitèrent, pour la municipalité de l'époque, une étude approfondie sur les causes des inondations et la recherche des solutions possibles. Ce n'était, évidemment, pas la première fois...

Quel est, en effet, le problème ?

A certaines périodes de l'année (automne – hiver) selon l'importance des précipitations "d'immenses quantités d'eau se rassemblent et envahissent tous les points qui, comme Ste Croix, sont à une cote inférieure : le problème est donc d'évacuer le plus rapidement possible cette masse liquide".

Quels sont les obstacles à cette évacuation ?

1° Les dépôts dans le lit de la rivière.

Ce sont d'abord les sables et graviers charriés par le cours d'eau et qui se déposent sitôt – nous l'avons dit plus haut – que la vitesse de l'eau se ralentit. En cas de crue des branchages, charriés par les eaux, accentuent le phénomène. Ils se déposent en plusieurs endroits et en particulier à Ste Croix, au moulin des Salles :

- 1809 : une des arcades du pont qui donne accès à ce moulin est complètement bouchée par les débris et les alluvions
- 1880–81 : " de grandes quantités de sables et de pierres sont amoncelées dans certaines parties du lit du Trieux."
- 1930 : près des Ponts St Michel il y a 0m 70 d'apports : "il y a au moins **3.300 m³** de déblais à enlever."

On peut constater qu'il y a des dépôts sitôt que les eaux rencontrent un obstacle, ce qui les ralentit : ce sont les piles des ponts et, surtout, les " barrages " aménagés pour le fonctionnement des nombreux moulins entre Ste Croix et Pont Ezer.

Donc, première solution : **curer le Trieux.**

- 1859 : Ordonné par un arrêté préfectoral de 1858 ⁽¹⁷⁾, le curage est effectué entre le moulin de la ville et le moulin de la liberté. Commencé en juillet, il est achevé en novembre.

En principe, le coût financier est à la charge des riverains. La municipalité a "avancé" les sommes nécessaires. Elle se charge ensuite de les répartir entre les riverains et d'en récupérer la plus grande partie. Le résultat fut positif : "malgré des pluies torrentielles le quartier de St Michel, autrefois inondé, est resté complètement à sec " cet hiver-là.

- 1880 – "un curage de la rivière est nécessaire du fait de la présence, dans certaines parties du lit du Trieux, de grandes quantités de sables et de pierres amoncelées, en particulier à la hauteur de Traouzac'h. " Il y eut des travaux après la formation d'un "syndicat" regroupant la municipalité, les riverains et les Ponts et Chaussées.

17. En référence à une loi du 24 floréal an XI.

- 1893 – Une période de sécheresse permet de constater, "de visu" l'envasement du Trieux où les riverains se permettent aussi de jeter quantité de débris : donc nécessité de curer encore.

- 1906 – " Saleté du Trieux ", projet de curage par les Ponts et Chaussées...

- 1930 – Nécessité de curer dans toute la traversée de la ville : il y a, au moins, 3.300 m3 de déblais et, près des Ponts St Michel, 0m 70 d'apports "

Verdict de Mr Helary : " Il n'y a eu, depuis un siècle, aucun curage sérieux ". Il y a même nécessité à draguer la rivière en amont de Ste Croix pour approfondir le lit de 0m 80...

- 1931 – Curage obligatoire ordonné par la Préfecture mais aux soins des riverains.

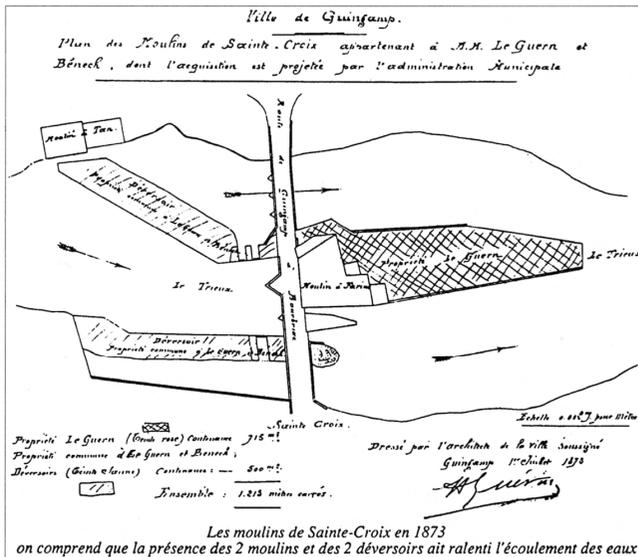
- 1943 – " Curage du Trieux à effectuer d'urgence " cette fois par les soins de la ville et à ses frais d'autant qu'elle est, elle-même, propriétaire d'une partie importante des rives. Elle projettera, en 1946, d'acheter la prairie de St Sébastien et la prairie du Roudourou en 1948.

Donc le curage est efficace mais toujours à recommencer...

Ainsi que nous l'avons dit plus haut, un certain nombre d'obstacles facilitent les dépôts, rétrécissent le passage des eaux ou ralentissent son écoulement. On devient, au fil des années, de plus en plus conscient des problèmes. Reste à avoir la volonté et les moyens financiers de les résoudre.

De 1806 à 1860

On est conscient, dès 1806, de la nécessité de veiller au bon fonctionnement des vannes des barrages des moulins et de l'obligation de les lever sitôt que le niveau de la rivière s'élève. À Ste Croix le cadastre de 1823 montre l'existence de deux moulins : le moulin à blé (ex-moulin de l'abbaye) et un moulin à tan, en amont du pont, sur la rive gauche. Leurs activités se développent et, avant le milieu du siècle, deux grands déversoirs barraient la plus



grande partie du lit de la rivière : ils étaient propriété commune des propriétaires des deux moulins. Respecte-t-on vraiment la réglementation d'ouverture des vannes et n'a-t-on pas exagérément relevé le niveau des barrages ?

On sait aussi que les 4 arcades, en granit, de la partie ancienne du pont sont, sans doute, de faible débit. On se contentera de " curer ".

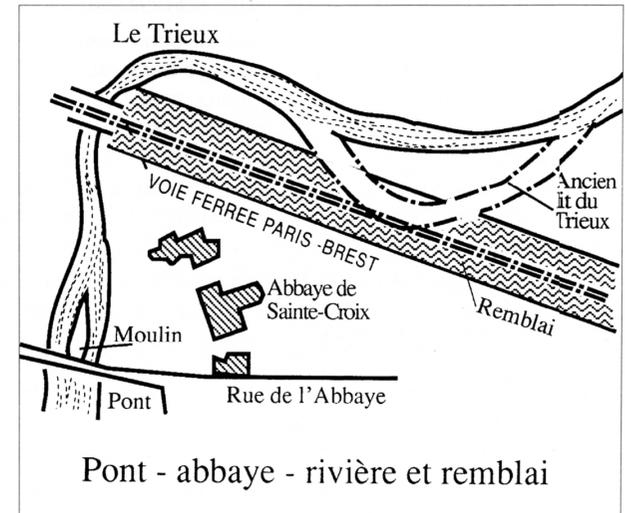
2° L'affaire du remblai de chemin de fer (1860 – 66)

À partir de 1860 –l'arrivée du rail étant prévue pour 1863– on commença à étudier le prolongement vers Brest.

Le premier obstacle important à franchir est la vallée du Trieux au sud de Guingamp, entre Rustang et Sainte Croix : un remblai doit supporter ici la voie ferrée.

Il a fallu, d'abord, modifier la courbe du Trieux. Mais ce n'était pas le seul problème.

Dès octobre 1860, dans une réunion extraordinaire du conseil municipal, le problème est posé :



" l'écoulement des eaux provenant du ruisseau prenant sa source dans le chemin de G.C. n°20 (route de Bourbriac) et se jetant aujourd'hui dans la rivière ne saurait être interrompu sans inconvénient pour le remblai et surtout sans exposer à des inondations certaines, lors des grandes eaux, la métairie de Ste Croix (bâtiments de l'ancienne abbaye) et une partie notable des habitations du dit faubourg, danger déjà signalé dans l'intérêt de la salubrité par la commission d'hygiène de Guingamp. " On réclame donc, avec insistance, dessous le remblai qui doit être placé sur le Trieux, l'établissement d'un ponceau pour l'écoulement des eaux du ruisseau dont il est parlé plus haut."

Cette demande n'eût aucun effet ...

1863 : Inondations

Le conseil municipal du 10 avril 1863 reprend l'exposé du problème :

"...le faubourg de Sainte-Croix est bordé à l'Est par un ruisseau formé des eaux provenant des hauteurs qui bordent le chemin de G.C. n°20 et, à l'ouest, par le Trieux.

Sa position en contre bas de cette rivière, dont les berges dépassent à peine en hauteur, l'élévation ordinaire et normale des eaux, l'a exposé de tout temps à des inondations qui, parfois, prennent les proportions les plus effrayantes ...

"...sans remonter au delà de deux années ⁽¹⁸⁾ on peut citer une inondation qui l'a submergé dans toute son étendue, roulant dans ses rues des eaux assez profondes pour porter bateau... A cette époque et aux époques antérieures... ces inondations exceptionnelles passaient avec assez de rapidité et ne causaient, par cela même, que des dégâts réparables... Mais la vaste prairie de Ste Croix ⁽¹⁹⁾ au nord... offrait aux eaux sorties de leur lit un écoulement naturel facile ...

Aujourd'hui, alors qu'elle est barrée par l'immense remblai du chemin de fer, on s'est demandé si la situation ne s'est point aggravée ... : Il ne reste qu'un unique passage, les eaux élèveront leur niveau, se refouleront sur elles mêmes et séjourneront dans les rues ... Le faubourg sera donc plein de périls, inhabitable et malsain, car il restera des cloaques infects qui seront une cause permanente de maladies.

Le remblai lui-même sera menacé dans sa solidité. On a barré le ruisseau qui coulait à l'Est, ses eaux ne peuvent pas s'écouler et viennent s'ajouter à celles du Trieux. "

A cette démonstration, le ministère fit une réponse qui fut examinée à la séance du conseil municipal de février 1864

En ce qui concerne les craintes exprimées par les habitants de Ste Croix concernant leur santé la réponse officielle vaut son pesant d'or :

"... bien au contraire ils seront protégés par le remblai des émanations malsaines venant de la ville lorsque soufflent les vents d'ouest et de nord-ouest "

18. Inondations de 1861 et 1863 (les travaux ont commencé pour élever le remblai...)

19. Entre Ste Croix et Rochefort.

(L'exploitation des lignes sera confiée à des compagnies privées, mais la mise en place des infrastructures est assurée par l'Etat).

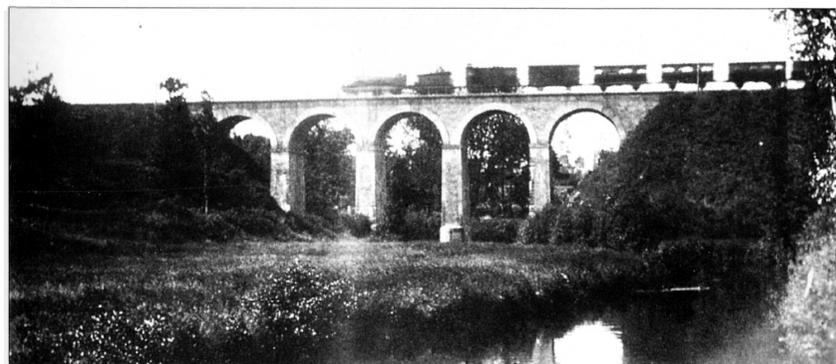
Et de démontrer que :

1°) Le viaduc prévu à cinq arches de 8m chacune d'ouverture. Sans doute deux seulement sont destinées au débit du Trieux : soit 16m tandis que le débouché du pont de Ste Croix n'est que de 13m,20.

2°) Si l'on augmente cette ouverture (soit, par exemple, à trois arches) le courant sera beaucoup trop rapide et les habitations seront détériorées.

" Le viaduc ne peut être considéré comme cause des inondations. " ⁽²⁰⁾

3°) Et de trouver les responsables : " Ce sont les moulins de Ste Croix qui sont responsables des inondations : la crête du déversoir n'étant que de quelques centimètres en contrebas des rues du village. Il faut donc supprimer ces moulins et l'État, n'ayant aucune responsabilité, ne saurait payer. "



Un train sur le viaduc de Sainte-Croix

Réponse de la municipalité :

Le viaduc doit permettre l'écoulement des eaux en amont du pont de Ste Croix mais aussi celles qui se trouvent en aval (entre le faubourg et le remblai). Il aurait donc fallu un ponceau spécial.

La rivière, au niveau du pont, se divise en deux bras. L'eau s'écoule non seulement par les quatre arches en granit (à gauche) mais aussi par les ponceaux à tablier horizontal situés à droite. Soit un débouché total de 24m 60. Quant au viaduc, s'il a cinq arches, trois sont beaucoup trop élevées pour servir à l'écoulement des eaux. Certes le remblai n'est pas la cause déterminante des inondations de Ste Croix mais ces travaux les aggravent et, surtout, augmentent la durée du stationnement de l'eau dans le faubourg. Déjà, après les inondations périodiques, certaines maisons restent humides pendant six mois... Que sera-ce si ce phénomène s'accroît ?

Rien n'y fit, on se heurta à une fin de recevoir

20. Ce qui n'avait pas été dit : seulement de leur aggravation.

1865 : Nouvelle inondation à la fois à Sainte-Croix et à Saint-Michel.

Séance du 10 novembre :

" Il est évident que le remblai aggrave considérablement les inondations."

1861 : Avant le remblai : Sainte-Croix a été inondée 6 heures.

1863 : Après le remblai : Sainte-Croix a été inondée 15 à 16 heures.

Et, cependant, la hauteur de l'eau était moindre de 16 centimètres.

Donc,

" s'il y a des travaux à réaliser la compagnie de l'ouest doit y contribuer. "

18 mai 1866. On peut constater une petite avancée :

" L'État ne considère le remblai en aval du faubourg que comme une cause secondaire et sans importance. "

Il est favorable à la suppression des usines (moulins) et, même, peut y concourir.

L'expérience des dernières inondations a bien prouvé que la durée des inondations avait augmenté ainsi que la hauteur de l'eau : certains jardins, jusqu'à présent indemnes sont, désormais, atteints.

Donc il faut étudier le problème mais il est transféré du remblai sur les moulins...

3° Les moulins (1866 - 1910)

Le premier problème auquel on s'attaque est celui des moulins de Ste Croix, rendus responsables des inondations du faubourg puisqu'il font barrage, élèvent le niveau de la rivière, retiennent les eaux en amont...

Dès 1871 des négociations s'engagent avec François Le Louarn, meunier du moulin à blé, et, en 1873, avec madame veuve Benech, propriétaire du moulin à tan. En échange d'une indemnité (1.500 francs pour Mme Benech) le principe de la démolition des barrages est acquis. Elle est effective à partir de novembre 1873 et, en mai 1874, on procède à la vente des matériaux de démolition.

Par la suite on regrettera que les fondations des barrages soient restées en place... et encomrent encore le lit. Au moulin des Salles on recommande la remise en état des vannes et l'obligation de les ouvrir sitôt la levée des eaux. Avec, cependant, la précaution de ne lâcher les eaux qu'avec prudence afin d'éviter, en aval, un flux trop rapide et des débordements trop importants.

Entre le moulin des Salles et le moulin de la Ville sont installés, presque de façon continue, de nombreux lavoirs. Pour qu'ils puissent être utilisés toute l'année, il faut leur assurer une hauteur minimum d'eau ; d'où le maintien du barrage...

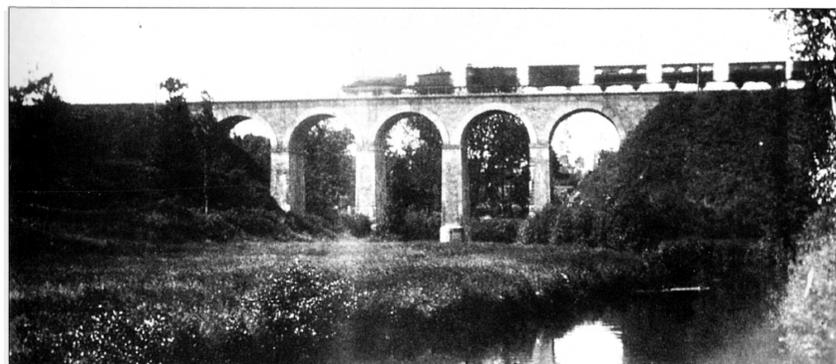
Et de démontrer que :

1°) Le viaduc prévu à cinq arches de 8m chacune d'ouverture. Sans doute deux seulement sont destinées au débit du Trieux : soit 16m tandis que le débouché du pont de Ste Croix n'est que de 13m,20.

2°) Si l'on augmente cette ouverture (soit, par exemple, à trois arches) le courant sera beaucoup trop rapide et les habitations seront détériorées.

" Le viaduc ne peut être considéré comme cause des inondations. " ⁽²⁰⁾

3°) Et de trouver les responsables : " Ce sont les moulins de Ste Croix qui sont responsables des inondations : la crête du déversoir n'étant que de quelques centimètres en contrebas des rues du village. Il faut donc supprimer ces moulins et l'État, n'ayant aucune responsabilité, ne saurait payer. "



Un train sur le viaduc de Sainte-Croix

Réponse de la municipalité :

Le viaduc doit permettre l'écoulement des eaux en amont du pont de Ste Croix mais aussi celles qui se trouvent en aval (entre le faubourg et le remblai). Il aurait donc fallu un ponceau spécial.

La rivière, au niveau du pont, se divise en deux bras. L'eau s'écoule non seulement par les quatre arches en granit (à gauche) mais aussi par les ponceaux à tablier horizontal situés à droite. Soit un débouché total de 24m 60. Quant au viaduc, s'il a cinq arches, trois sont beaucoup trop élevées pour servir à l'écoulement des eaux. Certes le remblai n'est pas la cause déterminante des inondations de Ste Croix mais ces travaux les aggravent et, surtout, augmentent la durée du stationnement de l'eau dans le faubourg. Déjà, après les inondations périodiques, certaines maisons restent humides pendant six mois... Que sera-ce si ce phénomène s'accroît ?

Rien n'y fit, on se heurta à une fin de recevoir

20. Ce qui n'avait pas été dit : seulement de leur aggravation.

1865 : Nouvelle inondation à la fois à Sainte-Croix et à Saint-Michel.

Séance du 10 novembre :

" Il est évident que le remblai aggrave considérablement les inondations."

1861 : Avant le remblai : Sainte-Croix a été inondée 6 heures.

1863 : Après le remblai : Sainte-Croix a été inondée 15 à 16 heures.

Et, cependant, la hauteur de l'eau était moindre de 16 centimètres.

Donc,

" s'il y a des travaux à réaliser la compagnie de l'ouest doit y contribuer. "

18 mai 1866. On peut constater une petite avancée :

" L'État ne considère le remblai en aval du faubourg que comme une cause secondaire et sans importance. "

Il est favorable à la suppression des usines (moulins) et, même, peut y concourir.

L'expérience des dernières inondations a bien prouvé que la durée des inondations avait augmenté ainsi que la hauteur de l'eau : certains jardins, jusqu'à présent indemnes sont, désormais, atteints.

Donc il faut étudier le problème mais il est transféré du remblai sur les moulins...

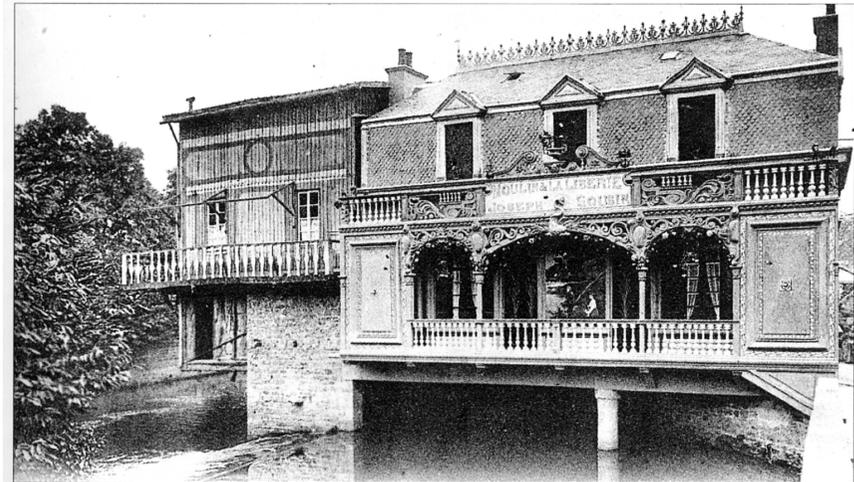
3° Les moulins (1866 - 1910)

Le premier problème auquel on s'attaque est celui des moulins de Ste Croix, rendus responsables des inondations du faubourg puisqu'il font barrage, élèvent le niveau de la rivière, retiennent les eaux en amont...

Dès 1871 des négociations s'engagent avec François Le Louarn, meunier du moulin à blé, et, en 1873, avec madame veuve Benech, propriétaire du moulin à tan. En échange d'une indemnité (1.500 francs pour Mme Benech) le principe de la démolition des barrages est acquis. Elle est effective à partir de novembre 1873 et, en mai 1874, on procède à la vente des matériaux de démolition.

Par la suite on regrettera que les fondations des barrages soient restées en place... et encomrent encore le lit. Au moulin des Salles on recommande la remise en état des vannes et l'obligation de les ouvrir sitôt la levée des eaux. Avec, cependant, la précaution de ne lâcher les eaux qu'avec prudence afin d'éviter, en aval, un flux trop rapide et des débordements trop importants.

Entre le moulin des Salles et le moulin de la Ville sont installés, presque de façon continue, de nombreux lavoirs. Pour qu'ils puissent être utilisés toute l'année, il faut leur assurer une hauteur minimum d'eau ; d'où le maintien du barrage...



Vue amont du Moulin de la Liberté

On construisait, alors, la " passerelle de St Sébastien " (achevée en 1874). Pour ce faire on a réduit la longueur du déversoir.

Cela a-t-il eu une incidence sur l'écoulement de l'eau ? Pour le faciliter on a enlevé les grosses pierres plates qui, jusqu'alors, permettaient le passage des piétons.

Il est bien entendu qu'on ne permettra pas l'établissement de nouveaux barrages ! En 1894, monsieur Thiriote demande l'autorisation de rétablir barrage et vannes dans l'filot du Trieux, là où se trouvait autrefois le " moulin entre les deux files " signalé comme ruiné par le document de 1806. ⁽²¹⁾

Quant au moulin de Traouzac'h il risque bien, lui, de poser un gros problème. Depuis 1860 Mr Pierre Guéguen y a installé un teillage de lin. ⁽²²⁾ Son gendre, Joseph Goubin, développe l'affaire à partir de 1898 et transforme le moulin en usine. Il le double d'une seconde installation utilisant des machines à vapeur. Des bâtiments sont construits au dessus du lit du Trieux et leurs soubassements (formant barrage et rétrécissement du chenal) ne peuvent que gêner l'écoulement des eaux.

A Saint-Sauveur, au moulin de la Ville (le vieux moulin a été vendu en 1903), les moulins ont fait place à une minoterie. A la Tourelle, les usines Tanvez sont en plein essor et, à Pont Ezer, ce sont les ateliers de la Tannerie Poulin. Il y a donc toujours des barrages et, aussi, toujours des lavoirs...

21. Il est intéressant d'aller voir comment ce petit canal de jonction entre les deux bras du Trieux, en amont du premier pont St Michel, avait été aménagé en lavoir avec plusieurs rangées de pierre plates superposées.

22. Teiller : débarrasser une plante textile de ses parties ligneuses.



Vue aval du Moulin de la Liberté (Goubin)

La loi du 15 février 1902 rappelle : " dès que les eaux retenues par les barrages arriveront au sommet des vannes les usiniers et usagers devront lever les vannes maintenues en bon état d'entretien... En cas de non-observation de ces mesures, les usagers seront responsables des dégâts causés."

1910

Les inondations furent catastrophiques et on se livra à une réflexion approfondie qui déboucha sur une série de propositions émanant des Ponts et Chaussées :

- Solutions pour Ste Croix : endiguer la rivière sur deux kilomètres environ.
Atténuer la crue en augmentant le débouché du pont et, peut-être, construire un autre pont.
- Solution pour St Michel : les eaux circulant à travers les maisons, on pourrait obstruer les ouvertures des maisons situées en amont et qui rendent possible l'invasion des eaux ... !!
- Construire, pour protéger St Michel, une digue, à gauche du petit bras du Trieux.
- Supprimer tous les moulins et barrages entre Ste Croix et le Pont Ezer.
- Creuser un canal à travers la prairie Ribaire (en aval de Traouzac'h, sur la rive droite : l'actuel jardin entre les deux passerelles du sentier piétonnier).
- Et, aussi, le projet pharaonique d'un canal de dérivation du Trieux partant du double pont de chemin de fer, par Pen-an-Croissant et la Madeleine, et débouchant en aval de St Michel...

Tout cela est considérable. Le 18 mai 1911," le conseil municipal, considérant que chacune des propositions est onéreuse et serait ruineuse pour les finances de la ville pour essayer de remédier à un fléau qui se reproduit par période de 10 ans environ, est d'avis de laisser les choses en l'état !...

Effectivement, dans les 20 années suivantes, il n'y eut que des inondations "normales" si l'on peut dire. En 1931 l'emplacement choisi pour construire l'école de Ste Croix, près de la chapelle, étant inondé on choisit un autre site, route de Bourbriac.

4° Les ponts de Sainte-Croix (1929 - 1930)

Le problème se reposa avec acuité devant l'ampleur des débordements et l'étendue des dégâts. Une étude fut, à nouveau, confiée aux Ponts et Chaussées avec recherche aux archives et on s'attaqua à tous les problèmes car tous les points sensibles avaient été touchés : rue de la Pompe, rue St Yves, Ste Croix, Trotrieux, St Michel... et on essaya de trouver des solutions ... certaines ayant déjà été envisagées précédemment

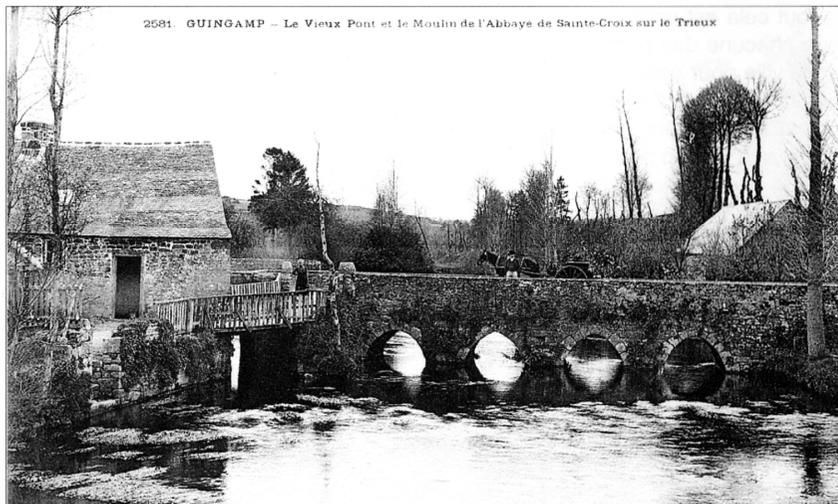
Rue de la Pompe :

Le canal nord qui reçoit les eaux de Montbareil est complètement bouché... tout le débit doit passer par le bras sud qui est insuffisant : la section est inférieure à 1m².

Il faudra donc augmenter les sections ce qui posa problème car ces égouts passent sous des maisons appartenant à des propriétés privées... Il convient de négocier avec ces propriétaires.



Vue en amont



Vue en aval

Écoulement des eaux du Trieux

À Sainte-Croix : Il faut remplacer le vieux pont. Il constitue manifestement un obstacle d'autant qu'il retient, en cas de crue, des arbres et des matériaux divers.

On a constaté qu'il y a parfois jusqu'à 0m 30 de dénivelé pour l'eau entre l'amont et l'aval du pont, les ouvertures ont une trop faible section, de plus il s'avère actuellement trop étroit. Les frais de construction pourraient être partagés avec la commune de Grâces.

Il faut détruire la totalité : le vieux pont avec ses quatre arches et les ponceaux de droite et placer, sur le Trieux, un tablier en ciment armé avec un pilier central. Ainsi le débouché du pont passera de 24 m² 50 à 76 m² 08.

Une étude calcula le coût des travaux : 140.000 francs pour le pont et 66.000 francs pour le dragage complémentaire (en amont et en aval sur 150m). L'État, Guingamp et Grâces se partagèrent les frais.

" On ne peut supprimer les inondations ; elles sont dues à des causes naturelles mais tout au moins en diminuer les inconvénients. "

Mais " si l'eau s'écoule plus rapidement à Sainte-Croix les quartiers de Saint-Sébastien et de Saint-Michel souffriront davantage... "

À Ste Croix on refit, en relevant légèrement son niveau, la rue Penquer. La rue de l'abbaye, inchangée au niveau du pont, fut relevée vers le carrefour avec la route de Bourbriac (on peut remarquer ici que les trottoirs sont surélevés par rapport au rez-de-chaussée des maisons anciennes).

À Saint Sébastien. Un premier projet avait été proposé dès 1919. Il avait l'avantage :

- de protéger le futur quartier de St Sébastien,
- de protéger le quartier St Michel.
- de trouver une solution au problème de la route nationale 12 à St Michel en cas d'inondation

Il s'agissait de remplacer la passerelle par un pont routier, de surélever la rue St Sébastien, d'endiguer le Trieux du pont ci-dessus à la maison Plaire...

Evidemment ici on pourrait passer le Trieux en cas de crue mais le raccordement à la R.N.12 se révélait difficile : rue Thielemans, rue Paul Bizos, rue Rozartz, rue aux chèvres, rue du grand Trotrieux, rue Marcellin Berthelot, rue des Salles, rue Jean Bart ⁽²³⁾...

Cet itinéraire compliqué fut jugé trop dangereux... ⁽²⁴⁾

Dès 1874 on avait envisagé de remplacer la passerelle par un pont routier et on commence aussi, maintenant, à vouloir détourner (même hors période d'inondation) la circulation automobile, favoriser le tourisme et les livraisons par camions, et songer, en cas de guerre, à une surcharge sur le R.N.12 en provenance ou en direction de Brest.

En 1931 Mr Helary, ingénieur des Ponts et Chaussées, propose un devis. L'usine à gaz d'un côté, Mr Graziani de l'autre sont disposés à céder le terrain nécessaire. Le coût du pont serait de 350.000 francs.

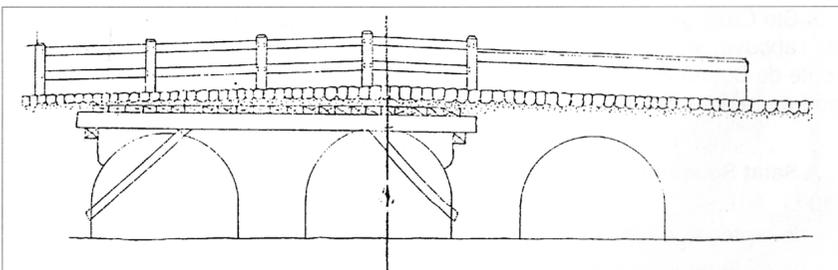
En octobre 1940 une autre idée sera émise pour désengorger la rue Notre-Dame : une route à St Sauveur avec un pont et débouchant vers la caserne : ce serait désormais la nationale 12, l'ancienne serait la route touristique. Le projet sera rappelé en 1944 et réalisé plus tard, c'est l'actuel Pont Kennedy.

Les autres obstacles

- Les ponts Saint-Michel. Refaits dans les années 1830, ils remplaçaient avantageusement les ponts de bois mis en place après la crue de 1774.

23. Cette rue Jean Bart est devenue rue du docteur Corson.

24. C'est, en partie, à défaut de la fameuse " voie sur berge " (rive droite) dont il fut un temps question, l'itinéraire qu'empruntent, aujourd'hui, certains automobilistes qui veulent éviter les feux du centre ville.

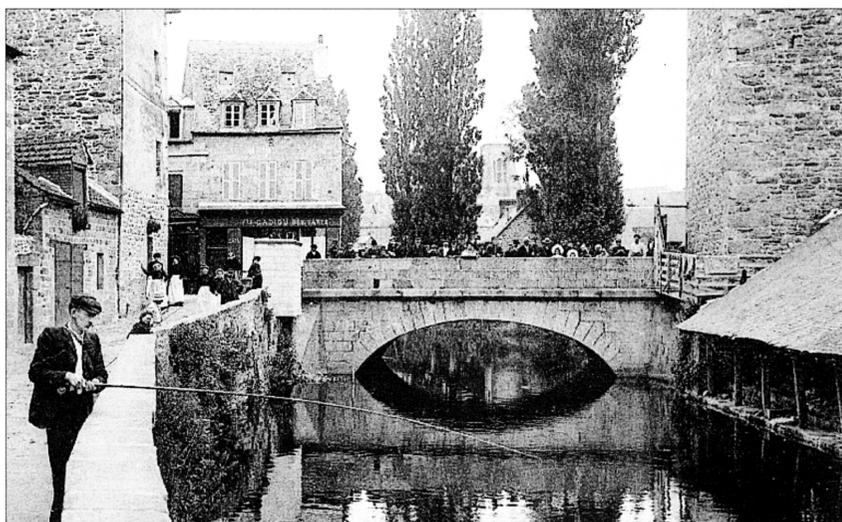


*Plan, élévation et coupe d'un pont
en bois à construire au pont St Michel
de Guingamp du côté de la ville
A Guingamp le 28.7.1913 P. M. J. P.*

*Vu pour les détails, voir les ponts de
Saint-Michel, à Guingamp le 28.7.1913*

J. P. J. P.

A-D. 35, C 507



Le Pont Saint-Michel

Les nouveaux ponts de pierre ont une ouverture en anse de panier, l'écart entre les culées de 9 m, la hauteur sous clé 2 m 70, le débouché 19 m².

Au cours des grandes crues il est toujours resté un espace libre sous l'arcade du pont. Qu'en sera-t-il si, la digue étant construite à St Sébastien, toute l'eau devra s'écouler par les Ponts St Michel. Leur débit sera-t-il suffisant ?

Faudra-t-il remplacer l'arcade par un tablier droit ? Ce serait très difficile et il suffira, peut-être, de creuser le lit de 80 cm ...

- **Et le Pont Ezer ?** Le pont est suffisant puisque, en 1930, lors de "la crue la plus violente depuis un siècle", il restait 60cm sous la clé de voûte.

- **Le moulin de la liberté** a été, en partie, détruit par un incendie mais les ruines encombrant la rivière : L'écluse est restée en place et les vannes ne fonctionnent plus. En 1930 la ville décide d'acheter les ruines. La démolition est commencée dès la fin 1931 et achevée en 1932. Afin de permettre aux lavoirs de continuer à fonctionner, on a établi un barrage de fortune. En 1936 il y a déjà d'importants dépôts de sables et il apparaît souhaitable d'établir un barrage avec trois vannes.

On prend contact avec le moulin Le Bras (à St Sauveur) et les usines Tanvez pour que les barrages soient rétablis à un niveau normal et que les vannes soient en état de fonctionner : chose promise en 1930...



Actuellement, en amont du barrage, près de l'ex-minoterie de Saint-Sauveur, il y a d'importants dépôts qui commencent à être fixés par la végétation.

Le service d'eau municipal fut installé en 1933 mais il s'en fallait de beaucoup pour que tous les logements en soient pourvus : les lavoirs restaient donc indispensables. Il faudra attendre les années 1960-70 pour que se généralise l'usage des machines à laver à domicile. Cela entraîna progressivement l'abandon des lavoirs. Par manque d'entretien ils tombent en ruines. La disparition totale du barrage de Traouzac'h prouve bien que "sans barrages... pas de lavoir" : le lavoir situé en aval, près du premier pont St Michel, serait, aujourd'hui, inutilisable les trois quarts de l'année faute d'une hauteur d'eau suffisante.

Les tanneries ont, elles aussi, complètement disparu ainsi que les minoteries qui avaient remplacé les moulins d'autrefois. Le moulin de la ville nouvelle formule (1905) fut racheté par la municipalité en octobre 1940.

Le Trieux est, désormais, rendu aux "kayakistes", aux pêcheurs et, plus récemment, aux promeneurs, mais, en cas de fortes pluies, il déborde encore...

S. TOULET

*

Toutes les cartes postales illustrant ce numéro, nous ont été aimablement prêtées
par Jacques Duchemin.

Archives Municipales de Guingamp

